



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la santé publique OFSP /
Office fédéral de la statistique OFS

Spécifications des variables pour le relevé des indicateurs de qualité médicaux dans les établissements médico-sociaux

Données 2022

Année de relevé 2023

Versions

Date	Version	Modification	Auteur
04.09. 2019	1.0		
30.9.2019	2.0	Modification de la durée de la prescription médicale pour l'évaluation des besoins en soins (Art. 8 al.2 OPAS)	
30.09.2020	3.0	Nouvelles variables A04, A06 (nom de l'institution 2 ^{ème} ligne), A07 (nom de l'institution 3 ^{ème} ligne) et A08 (Rue et numéro) D102 Perte de poids : nouvelle valeur 9 (pas clarifié, pas collecté) Alignement des noms de variables avec SOMED et adaptation de la terminologie juridique	
30.10.2021	4.0	Nouvelle remarque sous « Remarques générales », concernant la date d'évaluation, la date d'entrée et la date de sortie du résident D04J Année de naissance : Nouvelle borne supérieure = 115 ans	
23.8.2022	4.0	Le titre du document a été adapté : le terme « description » est remplacé par le terme « spécifications »	

Table des matières

Structure fondamentale	3
Introduction	3
Conseil	3
Début	3
Livraison des données	3
Structure	3
Nom de fichier	4
Remarques générales	4
Variables	6

Structure fondamentale

Introduction

Ce document informe les établissements médico-sociaux (EMS) sur les variables qui doivent être relevées et livrées à l'Office fédéral de la statistique pour le calcul des indicateurs de qualité médicaux. Il pourra également aider les éventuels intermédiaires, par exemple les fournisseurs de logiciels, à implémenter dans leurs produits une interface qui garantisse l'exportation correcte des données.

Conseil

L'Institut des Sciences Infirmières du département Public Health de l'Université de Bâle (INS) a, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, collaboré à la conception des indicateurs de qualité médicaux dans les établissements médico-sociaux (Franziska Zúñiga, Catherine Blatter, Lauriane Favez). La description des variable qui suit s'appuie sur le concept d'interface élaboré et proposé par l'INS dans le cadre de l'enquête pilote.

Début

Le relevé est effectué de manière productive dans toute la Suisse, la première fois en 2020, pour les données 2019.

Livraison des données

Les données seront collectées au moins durant les 3 premières années dans le cadre des systèmes d'information internes des EMS, selon les spécifications ci-dessous.

Structure

Les données doivent être livrées dans un fichier texte ASCII selon les spécifications suivantes:

- La première ligne contient les noms des variables
- Les valeurs dans les champs doivent être séparées par un caractère pipe (|)
- Le dernier champ de la ligne doit se terminer par un pipe
- Les lignes sont séparées les unes des autres par CR LF
- Chaque ligne de données contient un enregistrement

Nom de fichier

Voir règlement de traitement technique

Remarques générales

- Le relevé des données se fait pour chaque variable dans le cadre de l'évaluation des soins requis, conformément à l'art. 8 OPAS (dans les 21 jours qui suivent l'entrée du résident dans l'établissement, puis au moins tous les neuf mois, et dans le cadre de chaque évaluation des soins requis).
- Les données doivent inclure toutes les évaluations valides/complétées par résident dans l'année de données considérée. S'il n'y pas d'évaluation valide dans l'année de données considérée, il faut inclure les évaluations de l'année précédente, en remontant au plus tôt jusqu'au 01.03. Les données doivent également inclure une seule évaluation par résident à une date donnée. La date d'entrée D09 des résidents inclus dans l'export doit se situer au plus tard le 31.12 de l'année de données. La date de sortie D10 des résidents inclus dans l'export, si elle est disponible, doit se situer dans l'année de données
- Les données relatives aux soins requis par une personne forment un « set de données ».
- Un set de données est établi après chaque procédure d'évaluation des soins requis.
- Les données à livrer à l'Office fédéral de la statistique sont énumérées sous « Variables ».
- Les données de l'établissement sont rassemblées dans un fichier de données.
- Chaque fichier de données comporte une en-tête où toutes les variables sont mentionnées par leur numéro (par exemple D02 pour la variable sexe).
- Le fichier de données doit être complet et ne contenir que les données correspondant aux variables énumérées sous « Variables ».
- Le fichier de données concerne les résidents en « long séjour » et assujettis aux niveaux de soins 1 à 12 selon l'article 7a, alinéa 3, OPAS.
- Il comprend les sets de données de toutes les personnes ayant résidé dans l'établissement au cours de l'année, y compris ceux qui ont quitté l'établissement ou qui sont décédés avant la fin de l'année.
- Tous les sets de variables valables et complets doivent être livrés, pour chaque résident et pour chaque année.
- Chaque résident reçoit un numéro d'identification unique (ID). Les numéros d'identification se composent de 7 ou de 14 chiffres. Des exceptions sont possibles avec l'autorisation de l'Office fédéral de la statistique. Les numéros d'identification comptent au maximum 14 chiffres.
- Les numéros d'identification des résidents ne doivent pas coïncider avec des numéros déjà utilisés ailleurs. Le numéro peut être composé p. ex. du code de l'établissement et du code du résident.
- Le numéro d'identification du résident doit permettre, pour un séjour donné dans l'établissement et pour une année donnée, de relier les sets de variables aux résidents auxquels ils se rapportent. Les résidents qui quittent l'établissement et qui y reviennent la même année reçoivent à leur retour le numéro qui leur a été attribué lors du séjour précédent.
- Pour des raisons de protection des données, tous les résidents reçoivent chaque année un nouveau numéro d'identification. Les résidents qui séjournent dans plusieurs établissements au cours d'une même année reçoivent un numéro d'identification distinct pour chaque établissement. Il

ne doit pas être possible de suivre le parcours des patients d'un établissement à l'autre.

- Dans toutes les variables, les dates sont indiquées dans le format AAAAMMJJ.

Variables

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
<i>Niveau de l'EMS</i>					
A02	N° REE		- Nombre à 8 chiffres du registre des entreprises et des établissements (REE)-REE-GES - Le REE permettra de faire le lien avec les statistiques SOMED dans le futur.	XXXXXXXX	N(8)
A04	Canton	AG AR etc.	Code du canton responsable de l'établissement.		C(2)
A05	Nom de l'institution, 1 ^{ère} ligne		- Ici, le nom de l'institution est indiqué tel qu'il est à disposition des fournisseurs d'instruments. - Pour les variables A05 à A10, il faut s'assurer que le numéro REE ici et dans les statistiques SOMED correspond à la même institution.		C(32)
A06	Nom de l'institution, 2 ^{ème} ligne		- Ici, le nom de l'institution est indiqué tel qu'il est à disposition des fournisseurs d'instruments. - Pour les variables A05 à A10, il faut s'assurer que le numéro REE ici et dans les statistiques SOMED correspond à la même institution.		C(32)
A07	Nom de l'institution, 3 ^{ème} ligne		- Ici, le nom de l'institution est indiqué tel qu'il est à disposition des fournisseurs d'instruments. - Pour les variables A05 à A10, il faut s'assurer que le numéro REE ici et dans les statistiques SOMED correspond à la même institution.		C(32)
A08	Rue et N°		Rue et numéro du site de l'EMS		C(32)
A09	N° Postal		Numéro postal du site de l'EMS	XXXX	N(4)
A10	Lieu		Lieu du site de l'EMS		C(20)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
A28	Instrument utilisé pour l'évaluation des besoins en soins requis	0 = Pas d'instrument 11 = BESA points OPAS 12 = BESA minutes OPAS 13 = RAI-RUG OPAS (niveaux) 14 = PLAISIR OPAS (minutes) 15 = PLEX OPAS 9 = Autre	En fonction de l'instrument choisi, les soins requis sont déterminés par un nombre de minutes (BESA minutes ou PLAISIR), un nombre de points (BESA points) ou un niveau (RAI-RUG). Le niveau OPAS correspondant est déterminé en fonction de l'instrument et du nombre de minutes ou de points saisi ou le niveau RAI-RUG sélectionné.	0,9,11,12,13,14,15	N(2)
A29	Livraison de données	0 = EMS direct 11 = BESA Points OPAS 12 = BESA Minutes OPAS 13 = RAI-RUG OPAS (niveaux) 14 = Plaisir OPAS (minutes) 15 = PLEX OPAS 9 = Documentation de soins		0,9,11,12,13,14,15	N(2)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
<i>Niveau du / de la résident-e</i>					
D01	Numéro de client/e		- Le nombre peut être crée librement. - Il comprend maximum 14 chiffres. - Il se compose du même nombre de chiffres par instrument. - Voir également sous « remarques générales » pour d'autres spécifications concernant la formation du numéro de client/e	XXXXXXXXXXXXXXXX	N(14)
D02	Sexe	1 = Masculin 2 = Féminin		1,2	N(1)
D04J	Année de naissance	YYYY Année	L'âge doit être compris entre 18 et 115 ans	>= 18 et <= 115	N(4)
D22.X	Niveau de soins selon art. 7a al.3 OPAS	1-12	Le niveau selon art. 7a OPAS correspondant est déterminé automatiquement en fonction de l'instrument et du nombre de minutes ou de points saisi ou le niveau RAI-RUG sélectionné	1-12	N(2)
D09	Date d'entrée	YYYYMMDD Année, mois, jour	Indiquer la date d'entrée dans l'établissement, c'est-à-dire le moment où un lit/une place est attribué(e) au bénéficiaire. Au plus tard le 31.12 de l'année considérée.		N(8)
D10	Date de sortie	YYYYMMDD Année, mois, jour	La date de sortie correspond au moment où le lit/la place du bénéficiaire est disponible et attribuable à un autre client. Si disponible, doit se situer entre le 01.01 et le 31.12 de l'année de données considérée.		N(8)
D100	Date de l'évaluation	YYYYMMDD Année, mois, jour	Une seule évaluation à la même date. Si pas d'évaluation dans l'année de données considérée, indiquer l'évaluation la plus récente de l'année précédente, au plus tôt le 01.03.		N(8)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
D101	Évaluation à l'entrée	0 = Non 1 = Oui	Compte comme Oui quand l'évaluation a été réalisée et conclue dans les 21 jours suivants l'entrée dans l'EMS actuel.	0,1	N(1)
<i>Indicateurs de qualité</i>					
D102	Perte de poids de 5% et plus au cours des 30 derniers jours ou 10% et plus au cours des 180 derniers jours	0 = Non 1 = Oui 9 = pas clarifié, pas collecté		0,1, 9	N(1)
D103	Espérance de vie de moins de 6 mois	0 = Non 1 = Oui 9 = pas clarifié, pas collecté		0,1,9	N(1)
D120	Siège ne permettant pas de se lever de manière autonome: fréquence	0 = aucun 1 = quotidiennement lors des 7 derniers jours 2 = pas quotidiennement lors des 7 derniers jours	Comportement du formulaire: Si D120 = 0 → D122 = 99	0,1,2	N(1)
D122	Siège ne permettant pas de se lever de manière autonome: contexte de la mesure	1 = Mise en place à la demande du / de la résident-e ou avec le consentement du / de la résident-e capable de discernement 2 = Mise en place auprès du / de la résident-e incapable de discernement, toutes les conditions sont remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 3 = Le contexte n'est pas encore clarifié, toutes les conditions ne sont pas remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 99 = mesure pas utilisée		1,2,3,99	N(2)
D123	Fixation du tronc en position assise ou couchée: fréquence	0 = aucun 1 = quotidiennement lors des 7 derniers jours 2 = pas quotidiennement lors des 7 derniers jours	Comportement du formulaire: Si D123 = 0 → D125 = 99	0,1,2	N(1)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
D125	Fixation du tronc en position assise ou couchée: contexte de la mesure	1 = Mise en place à la demande du / de la résident-e ou avec le consentement du / de la résident-e capable de discernement 2 = Mise en place auprès du / de la résident-e incapable de discernement, toutes les conditions sont remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 3 = Le contexte n'est pas encore clarifié, toutes les conditions ne sont pas remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 99 = mesure pas utilisée		1,2,3,99	N(2)
D126	Barrière de lit sur tous les côtés ouverts du lit: fréquence	0 = aucun 1 = quotidiennement lors des 7 derniers jours 2 = pas quotidiennement lors des 7 derniers jours	Comportement du formulaire: Si D126 = 0 → D128 = 99	0,1,2	N(1)
D128	Barrière de lit sur tous les côtés ouverts du lit: contexte de la mesure	1 = Mise en place à la demande du / de la résident-e ou avec le consentement du / de la résident-e capable de discernement 2 = Mise en place auprès du / de la résident-e incapable de discernement, toutes les conditions sont remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 3 = Le contexte n'est pas encore clarifié, toutes les conditions ne sont pas remplies (Art. 383 et Art. 384 du Code Civil) 99 = mesure pas utilisée		1,2,3,99	N(2)
D130	Nombre de substances actives prises dans les 7 derniers jours		Si les fournisseurs d'instruments effectuent un test de plausibilité des entrées, ils ne le font qu'avec un avertissement aux EMS, sans plafonnement des entrées possibles.	0-99	N(2)

Numéro	Nom de la variable	Échelle	Remarques	Valeurs	Type
D140	Autoévaluation: Fréquence de la douleur lors des 7 derniers jours	0 = jamais 1 = pas quotidiennement 2 = quotidiennement 8 = ne veut pas répondre 9 = ne peut pas répondre	Comportement du formulaire: Si D140 = 0 → D141 = 0 Si D140 = 8 ou 9 → D141 peut rester vide	0,1,2,8,9	N(1)
D141	Intensité de la douleur la plus forte lors des 7 derniers jours	0 = pas de douleurs 1 = légère 2 = modérée 3 = forte 4 = très forte, insupportable 8 = ne veut pas répondre 9 = ne peut pas répondre 99 = D140 a été répondu par 8 ou 9	Recodage en 99 si vide	0,1,2,3,4,8,9,99	N(2)
D147	Évaluation par des tiers de la fréquence de la douleur lors des 7 derniers jours	0 = jamais 1 = pas quotidiennement 2 = quotidiennement	Comportement du formulaire: Si D147 = 0 → D148 = 0	0,1,2	N(1)
D148	Évaluation par des tiers de l'intensité de la douleur lors des 7 derniers jours	0 = pas de douleurs 1 = légère 2 = modérée 3 = forte 4 = très forte, insupportable		0,1,2,3,4	N(1)
D150	Cognitive Performance Scale (CPS)	0-6	Les valeurs de l'échelle sont calculées selon l'algorithme indiqué sous http://www.interrai.org/assets/files/Scales/cognitive-performance-scale-2014.pdf .	0,1,2,3,4,5,6	N(1)
D170	Depression Rating Scale (DRS)	0-14	Valeur de l'échelle entre 0 et 14 en ajoutant le score sur tous les items	0,1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14	N(2)